

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT

POSITION ADOPTÉE PAR LE COMITÉ DE RÉGION DU SSP-VAUD

La crise climatique est là et tend à s'aggraver. Elle menace déjà les écosystèmes, les conditions de vie de populations entières, elle entraîne des conflits de répartition et force la migration.

En novembre 2019, le Congrès du SSP a adopté une résolution en faveur de la Grève pour l'Avenir. Nous, syndicats et travailleur-euse-s, devons-nous mobiliser pour un changement de paradigme écologique et sociétal. Aussi, nous revendiquons une transition écologique socialement juste et équitable !

Il y a urgence

Les principales exigences du mouvement Grève du Climat - que les autorités décrètent l'urgence climatique, la neutralité carbone d'ici 2030 sans apport des technologies d'émission négative et la justice climatique - sont d'une

importance cruciale pour l'avenir de la planète et de sa population. Pour ce faire, nous devons bousculer le système capitaliste et patriarcal dans lequel nous vivons !

Changement de système

Bien que la prise de conscience individuelle soit impérative, la possibilité de changer notre comportement est souvent liée à notre portemonnaie et au temps dont nous disposons. Il incombe aux instances politiques de créer les structures nécessaires, de mettre en place le cadre légal et d'effectuer les investissements correspondants pour les futures générations.

Les ultra-riches, les multinationales et leurs actionnaires doivent assumer les dégâts environnementaux et humains dont ils sont responsables. Il faut tendre vers une société dans laquelle le profit a perdu son rôle de moteur du développement économique

Renforcer les services publics

Les services publics jouent un rôle clé dans la transition écologique. Cela implique l'expansion des transports en commun, la production et le stockage d'énergie verte, l'élimination des

déchets et des eaux, etc. Des investissements massifs dans les secteurs des soins, du social et dans la formation sont nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques.

Mobilisation

Les changements seront tributaires de la mobilisation sociale celle-ci est impulsée à l'heure actuelle pour l'essentiel par la jeunesse active et

par le troisième âge, le SSP s'engage à promouvoir la mobilisation de la population active de ses secteurs d'activité.

Revendications

De manière générale, le SSP soutient les différentes revendications de la grève pour l'avenir visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 10 ans et appelle les pouvoirs publics à agir, enfin. Plus concrètement, il développe aussi des re-

vendications précises en lien direct avec les conditions de travail des différents services publics vaudois (page suivante).



PLATEFORME DE REVENDICATIONS A L'INTENTION DES EMPLOYEURS

Adapter les conditions de travail aux changements du climat

- Interdire si nécessaire, limiter et encadrer le travail en cas de canicule, notamment en limitant les tâches pénibles en extérieur. Fourniture d'eau et installation de douches.
- Adaptation des horaires là où c'est possible, notamment faciliter les horaires plus matinaux pendant les périodes de chaleur.
- Développer un système de chômage technique pendant les périodes de canicules et d'intempérie pour les tâches pénibles en extérieur et définition de critères thermiques.
- Aménagement partout où c'est possible d'espaces de pause extérieurs arborisés.

Favoriser les trajets courts en mobilité douce ou en transport public

- Renoncer à la concentration des administrations et maintenir une implantation sur tout le territoire des services publics.
- Introduction d'une allocation de transport de 700.- par an sous la forme d'un bon à faire valoir sur un abonnement de transport public et/ou sur l'achat d'un engin de mobilité douce (vélo, trottinette,...). Cette allocation est attribuée au prorata du taux d'emploi, sans considération du lieu de domicile ou de la possession d'un véhicule individuel motorisé.
- Introduction d'une prime de résidence pour les personnes habitant dans la commune ou la région du lieu de travail.
- Mise à disposition d'un vestiaire avec douche et casiers ainsi que d'un garage à vélos dans chaque lieu de travail.
- Prise en compte du temps travaillé durant un trajet en train dans le décompte du temps de travail sur le modèle de la mesure en vigueur à la Confédération.

Diminuer l'impact écologique de l'alimentation

- Approvisionnement des cafétérias du personnel en produits locaux issus de l'agriculture biologique, respectant les saisons, ainsi que la garantie d'un plat végétarien chaque jour.
- Subventionnement des repas du personnel afin de compenser le surcoût.
- Mise en place d'un programme permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cafétérias du personnel.
- Mise en place de solutions de remplacement pour les fournitures jetables (gobelets en plastique, vaisselle, etc...).

Améliorer le bilan énergétique des bâtiments et des équipements

- Rénovation de l'ensemble des bâtiments dépendant des collectivités publiques de manière à garantir un excellent bilan énergétique et des conditions de travail améliorées.
- Introduire une formation sur les comportements à adopter en cas de contact avec des matériaux dangereux (amiante, PCB, autres matériaux polluants/toxiques) et les gestes à adopter une fois le produit décelé (éviter de percer, numéro de téléphone de contact,...), en particulier pendant les travaux de rénovation, mais aussi de manière générale.
- Favoriser dans les marchés publics les entreprises locales dont le bilan écologique est plus favorable (moins de déplacements,...).
- Assurer une alimentation 100% renouvelable pour la consommation énergétique des bâtiments publics, y compris énergie de chauffage.
- Équipement de tous les appareils de dispositifs permettant de limiter la consommation électrique.
- Implémentation d'une politique d'investissement durable des caisses de pensions du personnel.